



Ville de Marssac-Sur-Tarn
Centre Communal d'Action Sociale
2 rue Tonimarié
81150 MARSSAC-SUR-TARN
Téléphone : 05 63 55 07 48
etat-civil@marssac-sur-tarn.fr

**Année scolaire
2025/2026**

Demande d'aide aux frais de transports des collégiens scolarisés sur le territoire de l'Agglomération de l'Albigeois

Le formulaire est à retirer à l'accueil de la Mairie ou à télécharger sur le site www.marssac-sur-tarn.fr. Il est également possible de le recevoir par mail sur demande à : accueil@marssac-sur-tarn.fr

1/ Identité de l'élève

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
NOM			
Prénom			
Date de naissance			
Adresse (si différente de l'adresse du représentant légal)			

Si plus d'enfants concernés, utiliser cet espace :

2/ Identité du représentant légal ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

NOM	Prénom
Adresse	
Téléphone	Adresse mail

Si plus d'informations à donner, utiliser cet espace :

Attention : le nom et le prénom du représentant légal doivent être identiques au RIB

Le CCAS de Marssac partage la route et le succès scolaire de nos collégiens

3/ Etablissement scolaire fréquenté au cours de l'année 2025/2026

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom de l'établissement			
Adresse			
Classe fréquentée			

Si plus d'enfants concernés, utiliser cet espace :

4/ Documents à joindre obligatoirement à la demande

- Photocopie de l'avis d'imposition du foyer (année N-1)
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) du /des représentants légaux
- RIB (Paiement de l'aide par virement administratif sur votre compte bancaire)
- Certificat de scolarité ou inscription au collège (en attente du certificat de scolarité)

- Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois du/des représentants légaux (électricité, gaz...)
- Facture de la carte Pastel et/ou de son abonnement annuel

Attention : tout dossier incomplet sera retourné.

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

*Fait à le
Signature(s) du (des) représentant(s) légaux*

Le dossier complet est à envoyer à
Mairie de MARSSAC-SUR-TARN
Secrétariat du C.C.A.S
2 rue Tonimarié
81150 MARSSAC-SUR-TARN

Pour plus de renseignements se rapporter à la note d'information ci-jointe : « Conditions d'attribution de l'aide du CCAS de MARSSAC aux frais de transports des collégiens scolarisés sur le territoire de l'Agglomération de l'Albigeois ».

Le CCAS de Marssac partage la route et le succès scolaire de nos collégiens